

LES CAHIERS DE L'

# Entre

LOISIRS-CULTURE

# Deux

GASTRONOMIE

# Mers

15 F

N° 10 - SEPTEMBRE 1995

**TOUS LES 2 MOIS,  
PARTEZ A LA DECOUVERTE  
DE L'ENTRE DEUX MERS.**

**DE L'ORIGINE  
de la vigne.**

**L'ÉTRANGE SAINT  
JEAN-BAPTISTE  
de Sainte-Présentine.**

**À LA RECHERCHE  
d'Élisée Reclus.**

**OEIL BLEU  
pour vision en noir et blanc.**

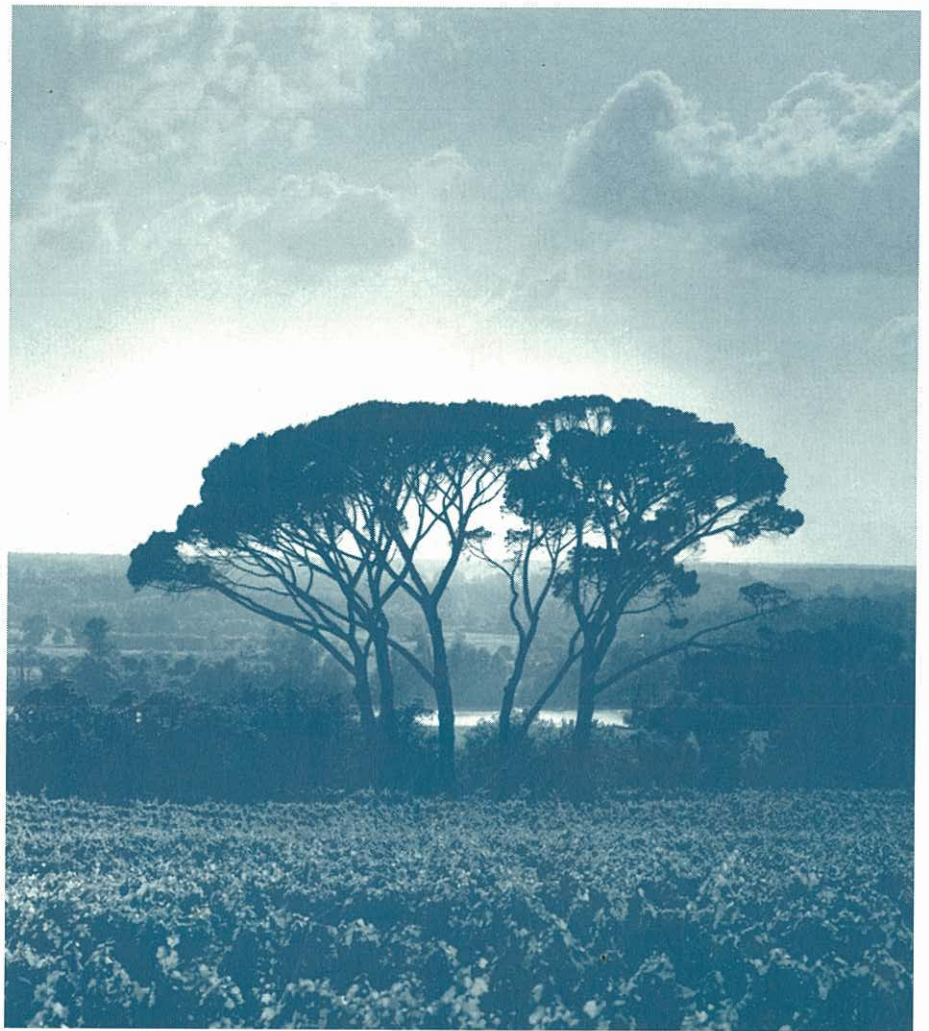
**LES VINS LIQUEUREUX  
de la Rive Droite.**

**LES MOULINS  
des ruisseaux de Haux.**

**LES ARMOIRIES  
de la Réole.**

**MINI :  
le Monument Historique.**

**ECHOS  
et rubriques...**



## EDITORIAL

# Gens d'ici on peut toujours rêver.

C'était en juin de cette année. Chacun s'est rendu aux urnes pour choisir les élus qui allaient six ans durant présider aux destinées des communes de France, pour l'Entre Deux Mers, pas loin de 300.

Chacun d'entre nous a voté en son âme et conscience, pas toujours selon ses convictions profondes de droite, de gauche ou du milieu, mais souvent par affinités ou sympathie, ou reconnaissance d'un savoir faire, d'un savoir être pour ceux qui se présentaient.

Chacun le sait, les Maires ne sont pas des élus ordinaires. On leur demande beaucoup plus que d'être de

bons gestionnaires. Ils doivent pouvoir être au four et au moulin, résoudre problèmes sociaux, familiaux, être à l'écoute, attentifs et conviviaux. En fait ils sont tantôt "le père" tantôt "l'assistante sociale", souvent le dernier recours. Les sollicitations sont toujours plus nombreuses et la société se complexifiant sans cesse, leur rôle le devient aussi.

Malgré tout les candidatures restent nombreuses. Et si certains maires ont été réélus, d'autres ont dû laisser leurs sièges à de nouvelles équipes. Les citoyens aspirant aux changements.

Mais quels changements ? Comment savoir entre toutes ces listes dont les

dénominations diverses faisaient souvent office de programme ? Comment savoir entre la liste du "Bien vivre à ..." et celles "plus solidaire ensemble", "plus ouverte pour tous", avec plus de citoyenneté, "plus de dynamisme", plus de progrès, pour la transparence", pour l'intercommunalité", comment savoir si vraiment pendant les 6 prochaines années, qui verra naître le 3ème millénaire, comment savoir si tous ces élus de droite, de gauche ou du milieu, sauront travailler ensemble ? Dépasser l'esprit de clocher et réfléchir à un véritable aménagement de notre Entre Deux Mers.

Prendre conscience que l'espace rural est indissociable de celui de la Métropole si proche; que les réflexions à mener sur les aménagements routiers, les transports publics, l'urbanisme, les zones d'activités, les zones portuaires ne peuvent pas ne prendre en compte l'environnement naturel, architectural et humain. Que tout est lié. Que nier un jour l'une de ces com-

posantes c'est s'exposer plus tard à des problèmes insurmontables, confier : les banlieues, la pollution et les nuisances autoroutières, les catastrophes liées aux inondations... etc ...

Que l'on ne prétexte pas n'importe quoi sous prétexte d'emplois-confier la pléthore de grandes surfaces ogres des petits commerces générant la mort lente et inexorable de nos bourgs, nos villages et celles de vrais emplois de proximité.

Il n'est pas question de contester le développement. Il est question de se demander quel type de développement ? Ne peut-on imaginer enfin un autre lycée secondaire au centre de l'Entre 2 Mers, ce qui éviterait ainsi à nos ados d'aller à la Bastide souvent sans transports adaptés à leurs horaires ! Ne peut-on imaginer une réflexion sur de vrais trains de banlieue permettant de rejoindre Bordeaux via la Gare St Jean et à nos étudiants d'aller facilement sur les campus de Talence Pessac ? Ne peut-on imaginer

une véritable réhabilitation du bâti de nos centres bourgs, permettant à des jeunes de trouver des logements à leur mesure, créant ainsi une dynamique favorable à d'autres activités artisanales, culturelles et touristiques ? Utopie diront certains ! Peut-être, mais se sont les utopies qui font vivre les hommes. La preuve : quand à la fin du XI ème siècle Saint Gérard de Gorbie a fondé l'Abbaye de la Sauve Majeure, n'était-ce pas une utopie ? Or l'Abbaye a rayonné pendant des siècles et fait le renom de l'Entre Deux Mers. Aujourd'hui elle fait toujours rêver. La preuve : le 5ème colloque sur l'Entre Deux Mers qui lui a été entièrement consacré. Pendant 2 semaines historiens, universitaires et érudits sont venus témoigner et rappeler qu'en 1995 l'Abbaye vit plus que jamais.

Gens d'ici, si on continuait à rêver et à faire en sorte que l'Entre Deux Mers soit notre Utopie ?

Colette Lièvre

## RESTAURANT AUBERGE DU MARAIS

22, route de Latresne  
33270 Bouliac



Photo : Pratick Blan

M. et Mme Paulet, propriétaires

**RESERVATION :**

**(33) 56 20 52 17**

**FAX : (33) 56 20 98 06**

## Crédit chez le Boulanger.

**A**utrefois, le boulanger faisait crédit et il lui fallait tenir convenablement les comptes du pain vendu à ses clients.

Il utilisait un bâton de "Crédit" fendu en deux parties. Une entaille au couteau marquait les deux fragments réunis au moment de la remise de chaque pain.

Chacun conservait son morceau afin d'éviter toute tricherie.

Les boulangers se servaient aussi d'un système avec deux planchettes fines réutilisables.

On marquait quelquefois les deux tranches que l'on retaillait après chaque paiement pour y faire de nouvelles marques. Le nom de chacun figurait nécessairement sur ces "bordereaux"!



Lorsque l'on portait du grain ou de la farine en échange de bonnes miches, les bâtons ou planchettes de crédit permettaient également l'accord sur les comptes. Le laitier utilisait aussi ce procédé.

..... C'était bien avant les cartes à puce !

Lucien Deluga

# De l'origine de la vigne.

**S**i l'eau est indispensable à toute forme de vie, le vin est depuis fort longtemps connu de l'homme.

L'Égypte et la Chine cultivaient déjà la vigne il y a quelque cinq mille ans.

Ce sont vraisemblablement les grecs, qui selon eux détenaient leurs enseignements de Dionysos\*, Dieu de la vigne et du vin, qui apprirent aux latins les méthodes de culture de la vigne, et l'art de faire du vin.

Les légions romaines, lors de leurs conquêtes et l'établissement de leurs colonies, contribuèrent à l'extension de la viticulture.

Au IV<sup>ème</sup> siècle, Ausone, l'illustre poète et homme politique gallo-romain, était très fier de son vignoble bordelais. Il aimait contempler les coteaux faisant face à Bordeaux, dont les vignes formaient une couronne de verdure.

On peut donc imaginer que c'est à cette époque que la vigne fit son apparition à Cenon.

C'est sous la domination anglaise de l'Aquitaine, (1154-1453) que le commerce des vins fit de Bordeaux la Capitale Mondiale des Vins. Le fameux Clairet, cher aux anglais contribua pour beaucoup à la renommée du vignoble bordelais.

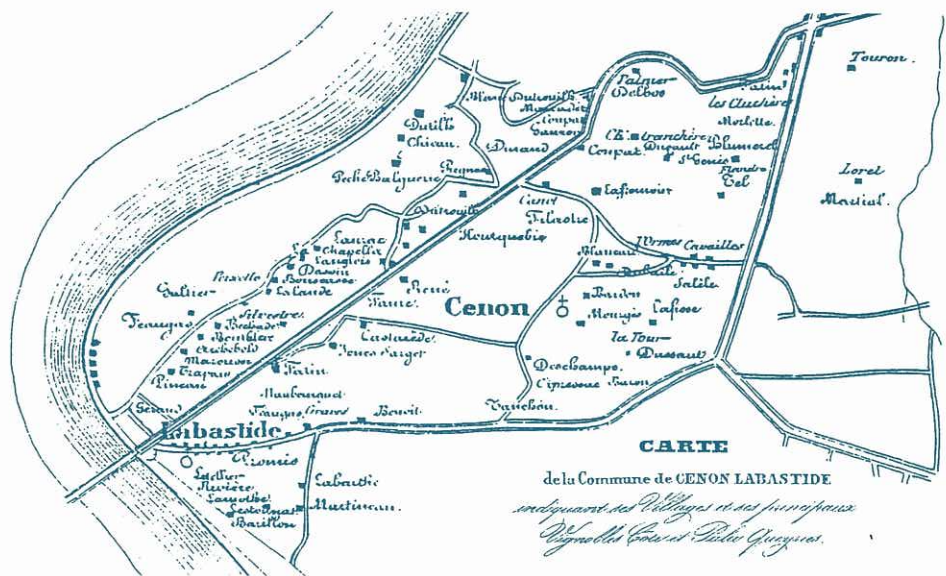
## Au siècle dernier, les vignobles de Cenon et de la Bastide

S'il reste encore dans un coin de jardin, une treille ou quelques pieds de vigne, produisant du raisin "de bouche", il n'y a plus à Cenon de propriété viticole.

Pourtant, durant des siècles, et plus particulièrement au XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup>, la culture de la vigne était

la principale activité des cenonnais, vigneron ou propriétaires.

Il subsistait encore dans les années cinquante quelques vignes dignes de ce nom, mais celles-ci n'avaient rien de comparables aux vignobles qui, au siècle dernier couvraient plus de la moitié de la commune.



La Bastide, qui, pendant plus d'un siècle fut rattachée à Cenon pour n'en faire qu'une seule commune, comptait en 1841, 300 journaux de vignes\*\*, (96 hectares environ) encépagés de verdot, gros et petit, "le meilleur des raisins de palu", qui étaient détenus par quelques familles : Madame Vve Archebold, Messieurs Bouthier, le Baron Sarget, Dasvin de Boismarin, de Pineau, Trapeau de Colombe, Blanc Dutrouilh, Faugas, et quelques autres propriétaires qui produisirent en 1841\*\*, 868 tonnes, soit 7.916 hectolitres d'un vin d'excellente qualité.

Ces vins, corsés, colorés, de longue garde, qui acquéraient un bouquet de framboise très développé, se bonifiaient dans les voyages au long cours et se conservaient longtemps.

Les nouvelles palus, les plateaux et coteaux de Cenon, produisirent cette même année, 630 tonnes (5.796 hectolitres) de vin de côte, fort bon vin de cargaison, ayant du corps et de la couleur, résultant de cépages de verdot, malbec, merlot et vidure.

Selon les mêmes sources, les propriétaires les plus importants étaient : Mademoiselle Brumerel (La Morlette), Messieurs Delbos (Palmer), Lafisse (Savignac), Dussaut-Firmin (Tranchère, La Mothe, La Sarailière), Deschamps (Aux Moines), Fatin (Grangeneuve), Lagrave (Serre), Martial (Le loret), Gredy (Touron), Balguerie (A Pêche).

Cette énumération des lieux et de leurs possédants n'est point exhaustive... Elle se situe au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. À diverses époques, soit par successions et partages, soit par cessions au profit d'implantation d'industries, de commerces, d'habitations, ces domaines, divisés, morcelés, ont subi de nombreuses mutations qui ont profondément modifié la physionomie de Cenon qui ainsi a perdu son caractère viticole.

Pierre Duret.

\* Dionysos - Dieu de la vigne et du vin chez les grecs - Bacchus chez les romains

\*\* "Le Producteur", Journal des Intérêts Spéciaux de la Propriété Vignoble du département de la Gironde - Avril 1841



# L'étrange saint Jean-Baptiste de Sainte-Présentine.

Brièvement décrit à la fin du siècle dernier par Léo Drouyn (1), le curieux saint Jean-Baptiste de l'ancienne église Sainte-Présentine avait bien mieux retenu l'attention d'Henri de Marquessac (2) à la même époque. "Le saint de l'église -écrivit-il- était un petit saint Jean de bois d'une vétusté archi-séculaire, qui sauvé de sa niche brisée lors de la Révolution, est encore dans le pays l'objet d'une très grande vénération. Cette relique des siècles passés ne pouvant plus rester sous les débris de la masure, est placée chez un paysan dans le village voisin, où les mères de famille vont sans cesse la faire toucher à leurs petits enfants malades". Un dessin de cet auteur nous

restitue avec grande précision cette statuette qui faisait encore l'objet d'une procession au cours des années 1965 -1970, le jour de la saint Jean, à l'époque de l'abbé Sicre. Mme Lafont (3), à 87 ans, se souvient encore de cette institutrice qui devait rester bloquée dans la veyrine (4) de Sainte-Présentine pour avoir voulue, en suivant les enfants de l'école, faire le tour de l'abside en passant à travers le " trou-pour-y-voir " (4) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Cette veyrine est percée dans la cloison séparant le chœur de l'abside ; à gauche du chœur, une niche aménagée dans le mur la surplombe : c'est là que se trouvait la statue miraculeuse. Les enfants malades devaient donc passer 9 fois à travers la veyrine, dans



le sens contraire des aiguilles d'une montre, à proximité de la statue bien-faitrice.

Le document (5) que je vous propose est une rareté : cette photographie prise en 1970 nous montre une statue de bois en très mauvais état, avec comme socle une caisse de bois pourvue d'un tiroir. Le bras gauche tiens un vestige de bouclier quant au bras droit ce n'est plus qu'un moignon. Le cou du personnage est tenu par un col serré et son costume n'est plus identifiable. Les traits du visage sont quasiment effacés et seule sa coiffure est encore distincte. Cette oeuvre n'est peut-être pas aussi ancienne que Marquessac l'a écrit, peut-être XVIIe-XVIIIe siècles, mais cela reste encore supposition. Quoi-qu'il en soit, voilà un

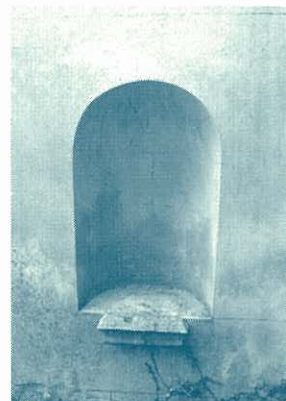
drôle de saint Jean Baptiste : un bouclier tenu par le bras gauche, et si le bras droit tenait une lance, ce qui serait naturel ; voilà notre saint ressemblant plutôt à Michel qu'à Jean-Baptiste !

Les pouvoirs du saint guérisseur concernaient surtout les enfants, ceux qui passaient à travers la veyrine, mais aussi tous ceux qui venaient l'approcher dans son église en laissant une modeste offrande (le rôle du tiroir) et un cierge allumé comme témoignage d'une aide.

Son pouvoir ne semblait s'exercer que dans son église comme des légendes le soulignent. La première de celles-ci était rapportée de bouche à oreille de mère en fille (6), elle est fort incomplète mais je vous la livre telle que je l'ai entendue : " Un berger qui devait avoir 18 ou 20 ans, ne croyant plus aux vertus de la statuette avait jeté celle-ci dans l'eau du Gourmeron, en un lieu situé

un peu avant le moulin de Bachon. Ce saint Jean de bois faisait l'objet de la dévotion des habitants qui le promenaient en procession le jour de la saint Jean. Les habitants ayant appris la nouvelle s'empressèrent de récupérer le saint Jean pour le remettre à sa place. Mal en pris au berger qui fut retrouvé noyé au même endroit quelques jours après avoir commis son forfait.

"La seconde est plus longue; il s'agit d'un récit anonyme de 13 strophes de 8 lignes, écrit à la fin du XIX<sup>ème</sup> (7) :



**1**  
Il est à Sainte-Présentine  
Un petit saint manchot, boiteux,  
Riche en pouvoir quoiqu'à sa mine  
Il puisse être pris pour un gueux.  
Aussi dans sa chapelle usée  
par l'âge et par le mauvais temps,  
jadis il était la risée  
faute d'avoir un vêtement.

**2**  
Si parfois une pauvre femme  
venait implorer son secours,  
lui présentant, l'effroi dans l'âme,  
le fruit chéri de ses amours;  
elle mettait pour tout partage  
au cou du saint, son seul espoir,  
quelque ruban fané par l'âge  
puis un vieux sou dans son tiroir.

**3**  
Quoique maigre, cette pitance  
à notre bon saint suffisait;  
mais craignant pour lui l'abondance,  
plus d'un manant l'en dépouillait.  
Les beaux jours étaient jours de fête  
pour lui qui, las dans son ennui,  
pouvait voir à chaque tempête  
son toit près de fondre sur lui.

**4**  
Or jusqu'au saint, par une brèche,  
un jour un berger pénétra;  
depuis que Dieu bénit la crèche  
cette race dégénéra !  
Il s'en empare et, comme un lâche,  
avec la corde de son fouet  
dans un champ voisin il l'attache  
et le suspend à un gibet.

**5**  
De ce forfait épouvantable  
partout le bruit courut.  
" Ce berger -dit-on- est le diable ! "  
Un couvent voisin s'en émeut :  
le coeur contrit, la vieille abbesse  
court au saint réduit aux abois  
et lui passa la main sous la fesse  
en faisant des signes de croix.

Avant de conclure quelques remarques. Les deux textes font intervenir un berger dans des circonstances et en des termes peu flatteurs. S'il s'agit là d'un véritable berger mon histoire serait anodine, mais, par contre, si le berger est un symbole, celui qui guide le troupeau, celui qui retrouve la brebis égarée,... c'est Jésus. Le second texte fait également intervenir sacristain et boulanger, coupables tous deux de vouloir s'enrichir aux dépens de l'église. là aussi, s'il est question de symboles, le choix de ces deux personnages est judicieux.

Porteurs de valeurs fondamentales, leurs faiblesses devant le pouvoir et la richesse obtenus facilement sont sans

**6**  
On l'emporte et dans une niche  
il est vêtu, soigné, fêté  
lui si pauvre le voilà riche,  
et du couvent l'enfant gâté.  
Mais quoique toutes fort aimables  
quelquefois, de ces bonnes soeurs,  
les oraisons interminables  
lui faisaient monter des sueurs.

**7**  
Ennemi des vaines grimaces  
dont l'orgueil se trouve flatté  
tant de crédos, d'actions de grâce,  
blessaient son bon sens révolté.  
" Oh -pensait-il- je ne désire  
jamais qu'une larme de coeur.  
Me prend-on pour un pauvre sire  
dont on veut capter la faveur ? ! "



**8**  
Alors dans Sainte-Présentine  
on vit flotter un étendard  
porté par la gent féminine  
ayant à sa tête un Bayard.  
Ce Bayard, orné de guirlandes,  
allant au couvent lui ravir  
notre saint si gorgé d'offrandes  
qu'il ne pouvait plus les sentir.

**9**  
Après une longue querelle  
on vit le saint, comblé d'honneurs,  
rentrer dans la vieille chapelle  
parmi les ronces et les fleurs.  
Là, repoussant toute imposture,  
il n'accordait aucun bienfait  
qu'à l'enfant dont l'âme était pure,  
qu'au vieillard dont le coeur souffrait.

**10**  
Mais rien n'est stable en ce monde,  
même pour les saints en faveur.  
Un devin, que Dieu le confonde,  
eut le nôtre pour protecteur.  
Au sacristain de la chapelle,  
chaque souffrant qu'il adressait  
devait laisser une chandelle  
et quelques bribes de gousset.

**11**  
Au sonneur qui perdit tout,  
ce fut une amorce : " Bon saint  
pourquoi,  
puisque tu fais, dit-il, par force  
loger la fortune; chez moi  
ne pas la placer à ma porte  
sans que je vienne ici trotter? "  
Ce disant, un soir, il l'emporte  
chez son voisin le boulangier.

**12**  
Piqué de perdre ainsi sa niche  
le saint fit sentir ainsi son pouvoir.  
Le sacristain se croyait riche  
et le devin, un grand savoir.  
Mais tout à coup une tempête  
obscurcit ce bel horizon;  
et chacun d'eux, courbant la tête,  
tremble à ces mots : "Grâces, prison"

**13**  
Depuis, passant son existence  
à regarder pétrir le pain,  
le saint ne peut en conscience,  
à ce métier, prêter la main.  
Rendez-lui donc la paix dans l'âme,  
sa chapelle ouverte à tous vents;  
c'est là seulement, pauvre femme,  
qu'il peut soulager les enfants.

équivoque. Le rôle du devin est plus obscur dans la mesure où seul Dieu peut le confondre : s'agit-il du diable ?

Cette histoire ne se termine pas bien pour tout le monde ; mais la "tempête qui obscurcit le bel horizon" ne fit pas revenir le saint guérisseur dans son pinacle.

Enfin, pas tout de suite. Depuis, le temps a passé sur les mémoires et Sainte Présentine s'est trouvée encore "ouverte à tous vents". Ce qui n'eut pas l'air de plaire à notre saint Jean-Baptiste ou présumé tel puisqu'il disparut sans laisser d'adresse. Peut-être a-t'il pris sa retraite, avec l'aide d'un boulanger et d'un sacristain...

Jean-François Larché

## REPERES :

(1) Variétés Girondines ou essai historique et archéologique sur la partie du diocèse de Bazas renfermée entre la Gironde et la Dordogne -Bordeaux- 1878 " fragment de statue en bois de chêne "

(2) Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Guyenne depuis le XIIe siècle jusqu'en 1793 -Bordeaux- 1866

(3) cité par Mme Rose Lafont -août 1993

(4) veyrine ou verrine : mot patois signifiant lucarne, trou, ouverture pour y voir (d'après Augier S.A.B. XI 84-101)

(5) photographie de M. Jean Saillan

(6) cité par Mme Viandon -décembre 1991

(7) transmis par M. Combefreyroux  
Mes remerciements à Mmes Lafont et Viandon ainsi qu'à MM. Saillan et Combefreyroux pour leur aide généreuse.